



Fédération Française

**FFRoller
Sports®**

Ligue Régionale

**Auvergne
Rhône-Alpes**

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON

LETTRE D'INFORMATION

À Bourgoin-Jallieu,
Le 23 juin 2017

Objet : Brevet d'initiateur fédéral Roller (BI F Roller)

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Roller Sports organise une session BIF Roller sur la saison 2017/2018.

Elle se déroulera sur 5 week-ends répartis sur 4 mois, d'Octobre 2017 à Février 2018 sur un centre de formation. **Nous accueillerons 12 stagiaires par session de formation.**

Nous avons prévu des dates et des lieux. A ce jour, nous attendons les confirmations de disponibilités de ces lieux par les communes concernées.

Nous aurons donc les dates suivantes :

14 et 15 Octobre 2017 à Lyon (Journée commune à tous les candidats du BIF et BEF1)
18 et 19 Novembre 2017
9 et 10 Décembre 2017
13 Janvier 2018
Examen 3 et/ou 4 Février 2018

Cette formation est placée sous la direction de l'équipe technique régionale de brevetés d'état.

Elle se déroulera de la façon suivante :

- Formation.....Les samedis de 9h à 17h et dimanches de 9h à 17h avec une pause déjeuner de 1h,
- Examens.....Le 3 et/ou 4 Février 2018.

Chaque candidat sera convoqué sur une seule journée.

Rejoignez nous sur

Prochainement sur



Ligue Auvergne Rhône-Alpes Roller Sports



Ou visitez nous sur ligueuroller.fr



Fédération Française

**FFRoller
Sports®**

Ligue Régionale

**Auvergne
Rhône-Alpes**

Un nombre minimum de 8 candidats est nécessaire pour que la session ait lieu (avec un maximum de 12 candidats). Si dans le cas où il y aurait plus de 12 candidats, nous étudierons la possibilité d'ouvrir un second centre de formation.

Les frais annexes (hébergement, transport...) sont à la charge des stagiaires.

Une autre session sera programmée en 2019.

RAPPEL :

Le BIF offre au détenteur de ce diplôme, la possibilité d'encadrer dans une école de patinage dans le cadre d'un club sportif sous la responsabilité de son Président.

En aucun cas, le possesseur de ce diplôme ne peut exercer l'initiation de la pratique du roller à l'extérieur du club, pour son propre compte, contre rémunération.

Nous prenons dès à présent les inscriptions.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que nous offrons 12 places, et que nous retiendrons les candidatures par leur ordre d'arrivée (le cachet de la poste faisant foi).

Les candidatures étant limitées (**12 places**) et afin de ne pas pénaliser l'ensemble des candidats qui voudraient s'inscrire, **les 12 premiers dossiers complets**, reçus et retenus, feront office de confirmation d'inscription. Ce qui veut dire qu'aucun désistement ne sera accepté (sauf en cas de force majeure et après décision du bureau de la Ligue), et aucun remboursement ne pourra être demandé.

Nous vous demandons de n'inscrire que des candidats motivés.

Rappel : Les adresses des lieux de formations et examen vous seront confirmées durant la formation.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur ce diplôme sur le site de la FFRS : **<http://ffroller.fr/>** : **formation et devenir entraîneur**

Rejoignez nous sur

Prochainement sur



Ligue Auvergne Rhône-Alpes Roller Sports



Ou visitez nous sur ligueuroller.fr



Fédération Française

**FFRoller
Sports**

Ligue Régionale

**Auvergne
Rhône-Alpes**

Conditions obligatoires d'inscription du candidat et du passage à l'examen :

- **Avoir 16 ans révolus** le jour de la 1^{ère} épreuve certificative,
- **Avoir payé son inscription :**

* 250 € pour tous les licenciés de la ligue Auvergne Rhône Alpes dont les clubs sont à jour de leur cotisation. Déduire 5€ du montant de l'inscription si vous avez déjà la roue rouge.

* 400 € pour une inscription à l'examen en candidat libre.

* 350 € pour les candidats des ligues extérieures et pour ceux non affiliés à la ligue.

Dans le coût de formation est inclus le passage de la roue rouge : UC a validé en dehors de la formation.

Ce droit d'inscription comprend la formation, les documents pédagogiques préparant au Brevet d'initiateur fédéral et le passage à l'examen.

- **IMPERATIF : amener deux élèves patineurs de son club** le jour de l'examen.

- **Etre titulaire d'une licence FFRS** en cours de validité.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations sportives les meilleures.

**Le président de la ligue
Auvergne Rhône-Alpes Roller
Sports,
Christophe SMITT**

Rejoignez nous sur

Prochainement sur



Ligue Auvergne Rhône-Alpes Roller Sports



Ou visitez nous sur ligueuroller.fr